



Genzyme à Lyon : Première phase de transfert d'activités terminé !

Dans le délai prévu, le nouveau site de bioproduction de Genzyme à Lyon vient de terminer la première phase de transfert de ses activités administratives. Plus de 100 salariés ont déjà rejoint le site. Le démarrage effectif de la production reste prévu fin 2011, sous réserve de l'obtention des autorisations légales nécessaires de la part des autorités de santé du monde entier.

Début 2010, le nouveau site de Genzyme à Lyon est entré dans une phase active d'installation ! En effet, plus de 100 salariés ont rejoint le nouveau site de bioproduction Genzyme, au cœur du quartier Gerland à Lyon, pôle de compétitivité mondial dans le secteur des biotechnologies et des technologies innovantes. Ce projet s'inscrit pleinement dans les priorités stratégiques de Genzyme dans le monde et en France. En outre, cet investissement démontre la capacité de la France à construire des passerelles industrielles autour d'un projet à vocation internationale.

Un projet de longue haleine

La construction du site Genzyme à Lyon a démarré en avril 2008 et représente un montant d'investissement de 105

millions d'euros. D'une superficie de 22 000 m², le nouveau site Genzyme s'élève sur un domaine de 3,7 hectares offrant ainsi une possibilité d'extension.

Jusqu'à présent, les départements administratifs et logistiques étaient situés dans la banlieue lyonnaise, à Champagne-au-Mont-d'Or. A terme, le site regroupera, comme prévu initialement, la totalité des infrastructures et des effectifs de Genzyme dans la région lyonnaise, y compris Marcy-l'Etoile (activité de production), soit environ 270 personnes. Dans les prochains mois, Genzyme va amorcer le transfert de l'activité de production. Celui-ci sera jalonné de nombreuses et complexes étapes pour une mise en service des activités de production du site prévue en 2011, sous réserve des homologations de la part des autorités de santé. En effet, pour ouvrir tout établissement pharmaceutique en France, l'autorisation de l'Autorité Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS) est une première étape incontournable. Le dossier d'ouverture vise à démontrer que l'usine est construite et organisée pour fabriquer le médicament dans le strict respect des critères des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF). Cette autorisation d'ouverture

d'Établissement Pharmaceutique constitue la condition *sine qua non* pour envisager le démarrage des activités pharmaceutiques, dont la réalisation des premiers lots de production servant à la validation du procédé de fabrication et à obtenir les homologations internationales.

Le site de Genzyme à Lyon a obtenu cette autorisation avec succès.

Certification HQE® et doublement de la production de Thymoglobuline®

Genzyme à Lyon a par ailleurs réussi à décrocher sa certification HQE® (Haute Qualité Environnementale) en satisfaisant le score de 13 critères sur 14 à un niveau « très performant » et 1 critère à un niveau « performant ». Cette certification HQE répond au référentiel «NF bâtiments tertiaires». Précisons que le niveau de qualité visé pour ce projet est le plus ambitieux jamais atteint par un projet HQE en France. Ses principes impliquent notamment une réduction des émissions de déchets, l'utilisation d'une technique d'énergie renouvelable, l'économie des ressources et l'aménagement des postes de travail. Pour Genzyme, l'écologie et la responsabilité sociale revêtent une grande importance. Afin de poursuivre cette démarche, Genzyme s'est inscrit dans un projet pilote « bâtiment de production industrielle » pour lequel aucun référentiel n'existe aujourd'hui. Dès à présent, le site vise la certification LEED® (Leadership and Energy and Environmental Design), une homologation conférée cette fois aux Etats-Unis par le Green Building Council.

A terme, avec ce nouveau site lyonnais, Genzyme doublera ses capacités actuelles de production de Thymoglobuline®, un anticorps polyclonal utilisé pour la prévention de rejet dans la greffe d'organes et de moelle osseuse chez les patients transplantés. Ce produit est déjà commercialisé dans 55 pays dans le monde (dont l'Europe, le Japon et les Etats-Unis). Transplanter des tissus ou un organe permet de sauver une vie ou d'éviter de lourds traitements. Une fois greffé, l'organisme du receveur considère le nouvel organe ou tissu comme un corps étranger. Afin de ne pas rejeter le greffon, la personne transplantée doit suivre un traitement immunosuppresseur.

Une société internationale bien ancrée en France...

Né en 1981 aux Etats-Unis, Genzyme, entreprise pionnière en biotechnologies, est aujourd'hui une société internationale diversifiée qui emploie 12 000 personnes à travers le monde. En 2009, l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars. Si l'aide aux patients atteints de maladies génétiques rares demeure l'axe fondateur, Genzyme met à la disposition des patients des traitements innovants non seulement dans des



Aperçu du nouveau bâtiment

pathologies telles que les maladies rénales, le cancer, la transplantation, la maladie arthrosique, la chirurgie, mais aussi dans des domaines tels que les tests diagnostiques. Genzyme mobilise tous ses efforts autour de ses équipes internationales pour découvrir les thérapies de demain. Genzyme consacre près de 18 % de son chiffre d'affaires à la Recherche & Développement.

Présente en France depuis 1994, la filiale française a toujours privilégié les partenariats et les investissements en faveur de l'innovation pour améliorer la vie des patients. Elle compte aujourd'hui 560 collaborateurs sur le territoire français, répartis à Saint-Germain en Laye (78), son siège social, en région avec ses responsables régionaux, et à Lyon, avec une antenne régionale et son activité de production. La filiale française assure une activité d'exportation vers un certain nombre de pays francophones d'Afrique du Nord ainsi qu'une activité commerciale dans les DOM TOM.

Le nouveau site de Lyon offre à Genzyme la possibilité de renforcer ses liens scientifiques avec des entreprises tant publiques que privées de la région lyonnaise. Plus précisément, un projet de recherche intitulé Thymo 2010, labellisé par Lyonbiopôle, encadre une coopération avec plusieurs équipes de recherches pluridisciplinaires lyonnaises. Outre les 2 millions d'euros que Genzyme apporte dans ce projet, le projet Thymo 2010 bénéficie d'une subvention supplémentaire d'un million d'euros de la part du Grand Lyon et de la région Rhône-Alpes.

La prochaine étape est le transfert des activités de production en 2011, puis le début des activités de production à la fin 2011. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du site lyonnais...

MH

Contact :

GENZYME
Direction de la Communication :
Nathalie Ducoudret
Tél. : 01 30 87 25 07
E-mail : nathalie.ducoudret@genzyme.com

ELGA

Découvrez et Gagnez*

Le PURELAB FLEX

Du 1er au 4 juin 2010

au Forum LABO & BIOTECH

Recherche - Analyse - Contrôle - Process

Stands E28 - G29

www.elgalabwater.com

VEOLIA WATER
Solutions & Technologies